

**Procès verbal du Conseil d'École n°3
22/06/2022
École publique FANNY DUFEIL-Mesnil Roc'h**

Personnes présentes :

Professeurs des Ecoles : Mmes Alix Deléglise, Céline Lebrun, Catherine Lepaigneul, Florence Hignard, Lucie Lebedel, Magali Brandily, Audrey Pincemin, et M. Loic Hardy, M. Tony Coutand,

Mairie : Mme Brosselier, Maire, Mme Bourianne, Chargée des affaires scolaires, Mme LUCE (périscolaire), M. KOUBA, Mme GRILOT (ATSEM)

Parents d'élèves : Mme VERON LECAUDEY Sunniva, Mme LEFEUVRE Shonna, Marion ELOI.

L'ordre du jour est présenté :

- Ouverture conditionnelle en Breton- Fermeture conditionnelle en élémentaire monolingue- Répartitions des élèves pour la rentrée 2023-2024
- Projets de classe pour 2022-2023 : Bilan
- Travaux dans l'école
- Dispositif Phare : Prévention du Harcèlement

1 [Ouverture conditionnelle en breton et fermeture conditionnelle en monolingue élémentaire.](#)

- La réponse quant aux décisions de fermeture/ouverture devrait être connue jeudi 29 juin.
- Présentation des différents scénarios des répartitions des élèves en fonction du nombre de classes (9 à 11 classes).

Pas de remarque des participants

2 [Travaux / aménagements](#)

Travaux agrandissement :

Classe prévue dans le préau : vérification dalle, amiante (sur le bitume).

Retard sur le dossier, il n'est pas encore déposé. Le marché n'est pas encore ouvert aux entreprises. Elle ne sera pas prête pour la rentrée.

1ère phase : aménagement préau en classe + Aménagement d'un nouveau préau.

2ème phase : toilettes + bureau direction à l'étage.

Peut-être des toilettes en algecco dans la cour si les délais sont trop longs.

Travaux entretien :

La liste des demandes sera envoyée par la directrice à la mairie fin juin. Ce sera étudié par la mairie.

Remarques/décisions :

Mme Brosselier : Vigilance sur la fermeture des portes et fenêtres car l'alarme sonne

de nombreuses fois.

Mme DELEGLISE : Le marché du ménage s'arrête début juillet. Un appel d'offre est en cours. Le ménage de cet été est-il bien prévu ? Mme Brosselier vérifier auprès de l'élue en charge du ménage.

A noter qu'il n'y a eu aucun nettoyage des vitres cette année dans l'école. A prévoir cet été ?

3 Projets des classes 2022-2023.

La liste des différents projets et des financements est présentée cf diaporama.

Le bilan définitif des dépenses sera fait au premier conseil d'école de l'année prochaine car beaucoup de factures de projets ne sont pas encore payées.

Remerciement fait à la mairie, à l'APE, à la CCB, aux équipes pédagogiques, et au périscolaire pour l'apport financier, la préparation des sorties et projets qui ont été encore nombreux et riches cette année.

4 Dispositif phare : Prévention du harcèlement.

Projet national, obligation de mise en place pour les écoles.

Chaque circonscription a choisi des moyens d'action et un protocole a été mis en place pour prévenir le harcèlement. Ce protocole est présenté.

Il est basé sur le développement de l'empathie des élèves pour protéger les enfants harcelés. L'école a utilisé ce protocole qui recueille la parole des enfants, des parents de victime, et qui réalise des entretiens avec les témoins et potentiels harceleurs.

Il sera présenté aux réunions de début d'année à tous les parents.

Remarque/décisions :

Mme Brosselier propose que cela soit présenté au périscolaire et pourquoi pas à une journée de prévention auprès des parents.

Mme DELEGLISE pourra présenter cela à une réunion des animateurs du périscolaire. Ce sera aussi présenté succinctement aux parents pour information et accord de la procédure.